



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Désindustrialisation de la France

Question au Gouvernement n° 305

Texte de la question

DÉSINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE

Mme la présidente . La parole est à Mme Laurence Robert-Dehault.

Mme Laurence Robert-Dehault . Sept ans après l'entrée en fonction d'Emmanuel Macron, l'ambitieuse politique de saccage social, économique et industriel du président « Mozart de la finance » porte plus que jamais ses fruits. Les chiffres de l'année 2024 sont tombés : la situation industrielle du pays est catastrophique. Pour la première fois depuis 2015, il y a eu plus de fermetures que d'ouvertures d'usines en France.

Dans mon département de la Haute-Marne, les Aciéries Hachette et Driout, autrefois un fleuron de l'industrie locale, sont en liquidation judiciaire.

M. Pierre Cordier . C'est comme les Ardennes, la Haute-Marne !

Mme Laurence Robert-Dehault . Ce n'est pas le seul tissu industriel qui est menacé mais l'intégralité du tissu économique. L'année 2024 est celle des tristes records, avec près de 66 000 défaillances d'entreprises, plus qu'en 2009, au lendemain de la crise financière.

Les dizaines de milliards engagés et dépensés tous azimuts dans un plan de relance France 2030 mal orienté n'ont fait que contribuer à ce lent déclin. En mettant l'accent sur la décarbonation de l'économie française et en visant principalement les start-up parisiennes, Emmanuel Macron a non seulement délaissé l'essentiel du tissu industriel français, constitué de PME et d'entreprises de taille intermédiaire installées en zone rurale, mais il a aussi planté les clous du cercueil de notre industrie, déjà mise à mal par les économies américaine et asiatique, qui ne souffrent ni de la boulimie normative française et européenne ni d'un prix de l'électricité artificiellement gonflé.

Monsieur Ferracci, vous êtes un compagnon de la première heure d'Emmanuel Macron. Le temps du *mea culpa* n'est-il pas venu ? N'est-il pas temps d'admettre que le président s'est fourvoyé dans un « en même temps » schizophrène visant à décarboner l'économie française tout en torpillant notre nucléaire tout au long de son premier mandat ? Enfin, allez-vous continuer dans cette fuite en avant qui risque de plonger le pays dans une profonde récession ? (Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire.

Mme Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire . En premier lieu, je vous prie d'excuser les ministres Éric

Lombard et Marc Ferracci, retenus par des déplacements internationaux.

Vous avez cité quelques chiffres, madame la députée ; je voudrais en donner d'autres. En 2023, la France comptait 500 usines de plus qu'en 2016, ne vous en déplaie – c'est un chiffre qui s'impose à nous.

M. Philippe Ballard . Oui, mais cela s'est inversé en 2024.

Mme Véronique Louwagie, *ministre déléguée* . En 2023 toujours, on comptait 201 ouvertures ou extensions nettes de sites industriels. Et l'inflexion se poursuit, puisque la dernière mise à jour du baromètre industriel de l'État permet d'observer, lors du premier semestre 2024, la même dynamique positive, quoiqu'en décélération, avec 36 ouvertures nettes.

Vous nous interrogez sur l'action que nous conduisons pour défendre nos industries. Je retiendrai trois mots d'ordre : accompagner, simplifier, protéger.

Nous continuons à accompagner les entreprises – notamment les entreprises fragiles, celles en développement – à l'aide de la méthode qui consiste à employer toute notre énergie à soutenir les efforts des chefs d'entreprise, des acteurs locaux, des élus, des salariés et à arracher des solutions dans les territoires.

Pour poursuivre la dynamique en cours, il faut également continuer à simplifier. C'est très important. Afin de lever les freins à l'implantation, il convient de simplifier les démarches. Le premier ministre l'a souligné dans sa déclaration de politique générale : le coût des normes représente dans notre pays près de 4 % du PIB, contre 0,5 % chez nos voisins. Il faut y remédier.

Il faut enfin protéger nos entreprises. Nous sommes conscients des fragilités de certaines filières, et des actions ont été engagées dans ce sens à l'échelon national et européen ; ainsi, le Clean Industrial Deal permettra de mieux protéger la filière de l'acier.

Vous l'avez compris : nous sommes engagés dans un processus de réindustrialisation, qui va se poursuivre.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Robert-Dehault](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 305

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 2025